

Mission communication

Bobigny, le 12 octobre 2022

Affaire suivie par :
Renaud Rigat,
Réfèrent communication et qualité de service

Mél : ce.93micom@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93 008 BOBIGNY CEDEX
www.dsden93.ac-creteil.fr

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis
à
mesdames et messieurs les personnels AESH

Madame, Monsieur,

Vous exercez actuellement des missions essentielles d'accompagnement des élèves en situation de handicap. Comme tous les personnels de l'académie de Créteil (personnels enseignants, administratifs...), vous disposez d'une adresse électronique professionnelle reliée à votre NUMEN (Numéro de l'éducation nationale).

L'utilisation de cette adresse est nécessaire.

Votre administration (les services en charge de votre affectation, de votre gestion et de votre formation) a besoin de vous communiquer régulièrement des informations vous concernant.

Votre messagerie personnelle (celle que vous avez communiquée au moment de votre recrutement) n'est pas référencée sur les différents annuaires utilisés par les professionnels amenés à correspondre avec vous.

Votre messagerie professionnelle, en revanche, facilite les échanges d'information avec vos différents interlocuteurs (membres du SDEI, gestionnaires du service DIPASS 2, enseignants référents à la scolarisation des élèves en situation de handicap, équipes éducatives...).

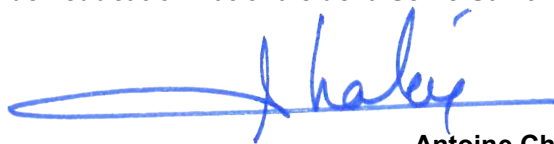
Votre adresse professionnelle se présente sous la forme prenom.nom@ac-creteil.fr (ou prenom.nom1@ac-creteil.fr en cas d'homonymie).

Via cette adresse, vous êtes destinataire :

- des courriels relatifs à votre gestion de carrière et à votre rémunération (courriels provenant de la DIPASS) ;
- des courriels relatifs à votre formation (courriels provenant du SDEI) ;
- des courriels provenant des services du ministère ou du rectorat vous informant sur les campagnes qui intéressent l'ensemble des personnels (campagne relative aux élections des représentants des personnels par exemple) ainsi que sur les décisions prises pour valoriser les métiers de l'éducation nationale et améliorer l'inclusion des élèves.

Nous vous invitons à lire la procédure ci-après qui vous précise comment, une fois en possession de votre NUMEN, il vous est possible de recourir à votre adresse de messagerie professionnelle. L'identifiant qui y est associé et la procédure pour créer le mot de passe vous permettront de relever vos courriels en toute sécurité.

**Pour le recteur de l'académie de Créteil et par délégation,
l'inspecteur d'académie - directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis**



Antoine Chaleix

ETAPE 1 : CONNAITRE SON NUMERO DE L'EDUCATION NATIONALE (NUMEN)

Le NUMEN (numéro composé de 13 caractères) est indiqué sur la notification d'affectation que chaque personnel reçoit l'année de son recrutement.

En cas de perte du NUMEN, vous pouvez le demander par courriel (via une adresse personnelle) au service DIPASS 2 de la DSDEN 93 en joignant un scan de votre pièce d'identité :

Courriel de la DIPASS 2 : ce.93dipass2@ac-creteil.fr

Le NUMEN, à conserver précieusement, est un numéro unique utilisé pour votre gestion administrative. Celui-ci est confidentiel et ne peut être communiqué qu'à un service gestionnaire.

Le NUMEN est également le numéro qui vous permet de connaître votre identifiant et votre adresse de messagerie @ac-creteil.fr sur laquelle vous sont transmises toutes les informations relatives à votre profession.

ETAPE 2 : 1^{RE} CONNEXION A VOTRE MESSAGERIE ACADEMIQUE

Votre adresse de messagerie est consultable via le site internet <https://webmel.ac-creteil.fr>.

En dessous des champs « numéro d'utilisateur » et « mot de passe », cliquez sur le lien « Connaître son identifiant ».

L'application va vous demander votre NUMEN et votre date de naissance afin de vous délivrer votre identifiant et votre adresse de messagerie. Il vous sera également demandé de choisir un mot de passe pour accéder à votre messagerie en toute sécurité.

ETAPE 3 : CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE REGULIEREMENT ET ACCEDEZ AUX APPLICATIONS INTERNET QUI VOUS SONT DEDIEES

Une fois en possession de votre identifiant et de votre mot de passe de messagerie, vous pouvez consulter votre messagerie à tout moment via le site <https://webmel.ac-creteil.fr>.

Votre messagerie peut également être installée sur votre téléphone mobile ou être consultée via un logiciel dédié (Thunderbird, Outlook...).

Une documentation pour une utilisation optimale de votre messagerie vous est proposée sur le site académique de documentation informatique ADN (<https://adn.ac-creteil.fr> – après authentification, aller dans « Poste de travail » > « Logiciels »).

Votre identifiant et votre mot de passe de messagerie vous permettent également :

- de vous connecter au portail des applications administratives réservées aux personnels de l'académie de Créteil : <https://externet.ac-creteil.fr> ;
- d'accéder à un ensemble d'outils numériques proposés par la Direction du numérique éducatif et qui facilitent les échanges et l'enseignement en classe (Blog, NextCloud, Peertube...) : <https://portail.apps.education.fr> .